

## L'actu du jour

### Un accord pour sauver des vies

D'ici à quelques mois, les bombes à sous-munitions seront interdites par cent onze pays, dont la France et l'Angleterre. Une victoire pour les associations de défense des droits de l'homme, même si les principaux pays producteurs ont refusé de signer l'accord.



Une bombe à sous munitions est remplie de mini-bombes, comme celles-ci, qui font des ravages bien après avoir été larguées. (©Amnesty International)

Après l'interdiction des mines antipersonnel, en 1997, cent onze pays ont signé un accord pour interdire d'autres armes particulièrement meurtrières : les bombes à sous-munitions. Ces armes font des milliers de victimes chaque année dans le monde entier. Ce sont de mini-bombes, regroupées par centaines dans un seul et même contenant. Lorsqu'elles sont larguées, ce contenant s'ouvre et les petites bombes qu'il contient sont dispersées sur un large périmètre. Mais, à l'atterrissage, elles n'explosent pas toutes immédiatement. Ces milliers de petites bombes larguées au cours des conflits continuent donc de faire des victimes pendant des dizaines d'années. Car il suffit de les toucher pour qu'elles explosent. Ainsi, des centaines de milliers de personnes ont été blessées gravement ou tuées par ces bombes.

Mais si cent onze pays ont accepté de signer cet accord, les grands pays producteurs et utilisateurs de bombes à sous-munitions (États-Unis, Chine, Inde, Pakistan, Russie et Israël) ne se sont pas présentés à Dublin, en Irlande, où avaient lieu les négociations.

**Tiphonie Truffaut**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)